1-2018-0-1-5450-01 (n°2981)

CSV FRAKTIOUN

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
27 JUIN 2019

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg
Luxembourg, le 27 juin 2019

Concerne : Demande d'interpellation

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je souhaite interpeller le Gouvernement au sujet de la pauvreté et du risque de pauvreté au Grand-Duché du Luxembourg.

Dans le cadre de mon interpellation, j'aimerais aborder notamment les points et questions suivants :

- Analyse et évolution de la pauvreté et du risque de pauvreté (y compris les différents outils pour mesurer de façon adéquate la pauvreté et le risque de pauvreté).

  - Quelles sont les personnes spécialement concernées par la pauvreté ? Comment mesurer de façon adéquate la pauvreté et le risque de pauvreté ?

- Les conclusions à tirer sur les études récentes sur la pauvreté au Luxembourg.
(Par exemple : Etude EUROSTAT *Young people in work and at risk of poverty*/ l'Enquête EU-SILC -European Union Statistics on Income and Living Conditions/ Panorama social CSL, N°1 avril 2019/ Econews CSL, N°3-2019 Monoparentalité et pauvreté au Luxembourg, etc)

  - De quelle façon le risque de pauvreté affecte-il aussi les personnes qui ne sont pas statistiquement concernées par le taux de risque de pauvreté monétaire qui s'élève au Luxembourg à 18,7 % ?

- Les champs d'action du gouvernement

  - Quelles mesures supplémentaires, innovatrices et nouvelles faut-il envisager ?

- Les structures sociales et le rôle des offices sociaux

- Comment peut-on coordonner ces différentes politiques et assurer leur cohérence pour combattre efficacement et durablement la **pauvreté** et les inégalités ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Paul Galles
Député